

— L'année de la mort de Pie IX, les évêques du patriarcat de Venise et ceux du Napolitain envoyèrent une supplique à Léon XIII pour demander l'ouverture du procès du Serviteur de Dieu. C'était un peu se hâter, et Léon XIII, tout en admirant son prédécesseur, se garda d'une mesure qu'il avait tout le droit de dire prématurée. Après vingt-huit ans, cette cause va commencer et les catholiques du monde entier s'uniront pour en demander à Dieu le succès. C'est qu'en effet il y a un obstacle considérable, tellement considérable même, qu'on ne sait encore comment la postulation pourra s'en tirer. C'est la conduite du cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat pendant le pontificat de Pie IX. Il me suffit d'indiquer cette difficulté ; Pie IX du haut du ciel saura bien trouver le moyen de la résoudre.

— Avant hier, vers 3 heures, les cardinaux exécuteurs testamentaires des volontés de Léon XIII ont procédé à ce que l'on appelle ici le *collaudo*, c'est-à-dire à la reconnaissance du tombeau de Léon XIII que leur a officiellement remis l'artiste, M. Tadolini. Le monument placé en face de celui d'Innocent III représente le pape Léon XIII, en chape et en tiare, se soulevant de son fauteuil et, avec un geste qui lui était habituel, étendant sa main tremblante pour bénir. A sa droite, un pèlerin qui tient dans la main son chapelet est agenouillé sous la main du pontife. En-dessous se lisent ces mots : "*Populi preregrinabantur ad eum*". De l'autre côté est la religion sous la figure d'une femme voilée, assise dans l'attitude de la douleur. Une croix est appuyée sur son épaule et sa main s'étendant alanguie sur le sarcophage de marbre vert sombre tient une branche d'olivier. En-dessous se lisent ces paroles : "*Universus orbis ingemuit*". Dans l'ensemble le monument fait belle figure, mais il est d'un style tout différent de celui d'Innocent III. Celui-ci nous montre le pontife couché sur son sarcophage, c'est la manière traditionnelle de représenter les pontifes défunts. Le monument de Léon XIII est plus vivant, et si ce n'était l'urne sépulcrale semblerait plus une apothéose qu'un souvenir funéraire.

— Une dernière inscription porte que ce monument a été fait par les cardinaux de sa création. Cela veut dire que tout le Sacré-Collège y aura contribué, à l'exception des cardinaux nommés par Pie X et du cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège, qui doit sa pourpre à Pie IX. Il n'est pas le cardinal le plus âgé du Sacré-Collège, car ce